



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

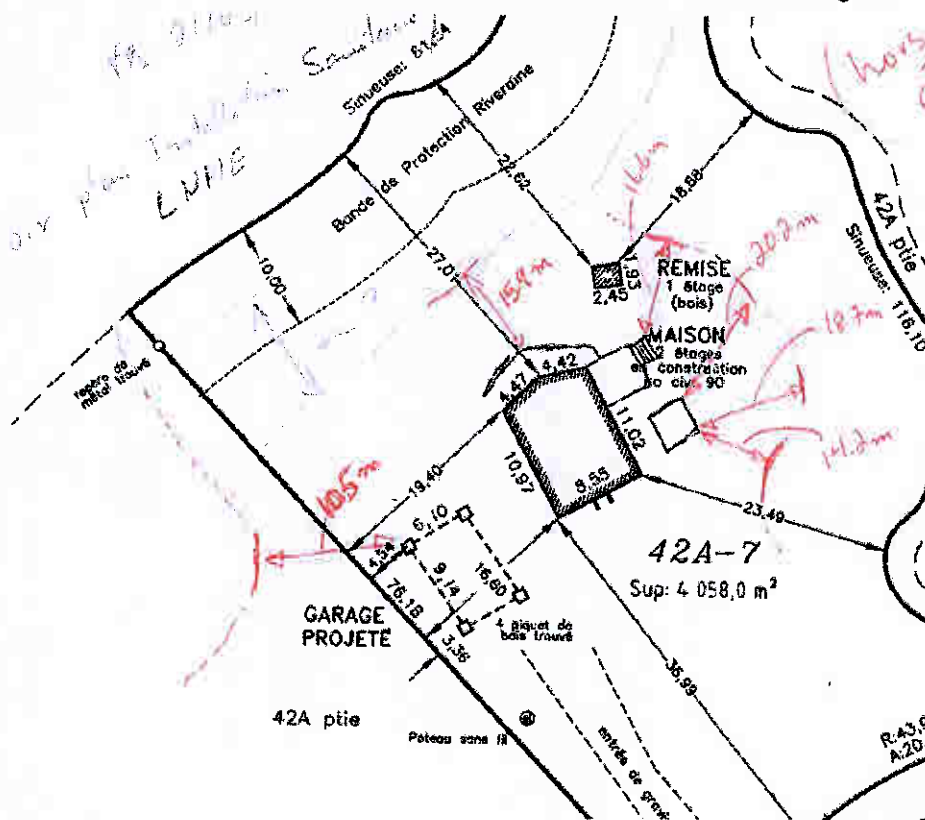
349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

90 ch. de la Colline

Il y aura séance régulière du conseil le 12 juin 2013 à 19 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :



Nature de la demande et effet sur la propriété de Stéphane Jean et Rachel Gaudet, 90, chemin de la Colline, matricule : 4119-00-3050.

Permettre l'implantation d'un garage à 10.5 m de la ligne naturelle des hautes eaux d'un cours d'eau.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 23^{ième} jour du mois de mai 2013.

Sylvain Michaudville

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 23 mai 2013 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 23 mai 2013.

Sylvain Michaudville

Secrétaire-trésorier